

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 63 (1983)
Heft: 4: L'industrie suisse en France

Artikel: Les échanges franco-suisse et la situation des entreprises industrielles suisses en France à la fin de l'année 1983 : morosité et inquiétudes
Autor: Chambre de commerce suisse en France
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886559>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les échanges franco-suisses et la situation des entreprises industrielles suisses en France à la fin de l'année 1983

Morosité et inquiétudes

Notre enquête annuelle sur la situation des échanges franco-suisses et le développement des activités des industries suisses implantées en France prend cette année une dimension particulière puisque ses résultats s'insèrent dans une présentation générale de l'industrie suisse en France.

Les conclusions de cette enquête, fondées sur les renseignements qui nous ont été directement fournis en cette fin d'année 1983 par les entreprises suisses en France, prolongent utilement l'exposé historique de M. Paul Keller et l'étude statistique de M. Bénédicte de Cerjat.

Elles font surtout état du climat économique morose dans lequel évoluent ces entreprises et de l'inquiétude de leurs dirigeants.

Même si l'évolution des affaires a été très contrastée d'un secteur à l'autre, l'année 1983 aura été pour toutes les entreprises industrielles suisses implantées en France une année d'attente et d'interrogation : la reprise espérée n'est pas venue ; le maintien des effectifs s'est révélé, dans de nombreux cas, assez difficile.

Les fabricants de produits de consommation ont généralement bénéficié

d'une meilleure conjoncture que leurs homologues du secteur des biens d'investissement. Ce sont surtout ces derniers qui ont souffert du fardeau de la surcapacité dont ils ne peuvent se décharger, parfois à cause des engagements pris dans les contrats de solidarité.

Les effectifs occupés dans les entreprises industrielles suisses en France ont diminué d'environ un dixième en 1983. Pour l'essentiel, cette diminution est due, comme il a déjà été dit à plusieurs reprises dans cette Revue, au fait qu'une grande société de l'industrie électro-mécanique a changé de main au début de l'année et a ainsi cessé d'être rattachée à un groupe suisse. D'autre part, certaines réductions d'effectifs ont été enregistrées. Actuellement, le nombre des salariés employés dans des entreprises industrielles françaises dont la majorité (1) du capital appartient à une société suisse, s'élève à environ 70 000 personnes. Par ailleurs, plus de 47 000

(1) Les chiffres cités dans cette enquête ne prennent pas en compte, comme l'a fait dans son étude M. Bénédicte de Cerjat, les salariés employés dans des entreprises industrielles françaises dont le capital est détenu pour une part variable entre 20 et 50 % par une entreprise suisse.

frontaliers français se rendent chaque jour en Suisse pour travailler. Si ce chiffre est en diminution de 3,5 % par rapport à 1982, cette réduction est cependant inférieure de près de la moitié à celle enregistrée pour les frontaliers venant d'autres pays que la France.

Comme les années précédentes, les entreprises industrielles suisses en France ont contribué dans une mesure importante aux exportations françaises. En valeurs comparables, l'augmentation par rapport à 1982 atteint 13 %. L'apport de devises qui en résulte pour la France représente 5,6 milliards de francs français, montant qui s'ajoute à l'excédent réalisé par la France dans ses échanges avec la Suisse, qui sera en 1983 de l'ordre de 12 milliards de francs français. On peut donc évaluer à 18 milliards de francs français l'excédent de devises que les transactions commerciales avec la Suisse et à partir des industries suisses de France auront procuré à la France en 1983. Encore ce chiffre ne tient-il pas compte des 5,2 milliards de francs français rapatriés par les frontaliers français travaillant en Suisse. La Suisse demeure ainsi largement en tête des « fournisseurs » de devises commerciales de la France.

- LAUBSCHER Frères & Co, S.A. - CH. 2575. TAUFFELEN (SUISSE)
Visserie et Décolletage de Précision

- PIERRES HOLDING, S.A. - CH 2501. BIENNE (SUISSE)
Pierres en corindon synthétique pour toutes industries,
coussinets empierrés fixes et à ressort, micro-aimants

- CH. SCHWEIZER & SÖHNE GmbH & Co - D. 7230 SCHRAMBERG (R.F.A.)
Circuits imprimés pour toutes Industries

- STRAMA - CH 2560 NIDAU (SUISSE)
Cylindres et axes caoutchoutés

- UNIVERSO, S.A. - CH. 2301. LA CHAUX-DE-FONDS (SUISSE)
Petites pièces de précision en matière plastique moulée

- DONIAR, S.A. - CH 2556 SCHWADERNAU (SUISSE)
Découpage chimique de précision en tous matériaux

- L'AZUREA - Célestin KONRAD, S.A. - CH. 2740 MOUTIER (SUISSE)
Micro-roulements de précision, taillage, vis sans fin, jauges-tampons

- M. SCHNEIDER-HEGI, S.A. - CH. 4436. OBERDORF (SUISSE)
Pivots « NIVAPPOINT » pour appareils de mesure

- Carl HAAS - D. 7230. SCHRAMBERG (R.F.A.)
Spiraux et rubans pour appareils de mesure
Spiraux et ressorts pour l'horlogerie

En FRANCE, ces entreprises n'ont qu'une seule adresse :

établissements georges zehr s. a.

**63, RUE DE GERGOVIE - 75014 PARIS
tél. : (1) 542.13-36**

L'environnement humain

Le nombre des ressortissants suisses établis en France n'a pas beaucoup changé depuis notre dernière enquête : on compte **environ 92 000 Suisses résidant en France, dont près de 67 000 double-nationaux.**

Mais, pour la première fois depuis le dernier conflit mondial, les autorités consulaires suisses en France observent une certaine recrudescence des demandes de réintégration dans la nationalité suisse. On avait d'ailleurs déjà constaté ce mouvement à la fin de 1982. Selon les informations que nous avons recueillies, il est devenu général et touche maintenant l'ensemble des douze arrondissements consulaires de la métropole. Au total, les demandes présentées dans les consulats sont quatre à six fois plus nombreuses qu'auparavant.

Parallèlement à ce mouvement, le nombre des ressortissants suisses venant s'enquérir dans les consulats du bon ordre de leur immatriculation, ou venant s'immatriculer après avoir négligé de le faire pendant de nombreuses années, est en nette augmentation.

Sans doute faut-il voir dans ce renouveau d'intérêt pour les droits liés à la nationalité suisse une conséquence des incertitudes qu'engendre la conjoncture économique en France. Un grand nombre de ressortissants suisses établis en France semblent par ailleurs inquiets de l'évolution récente de la réglementation des changes, à laquelle ils sont bien sûr soumis. Les tracasseries douanières auxquelles certains d'entre eux ont été confrontés contribuent également à entretenir ce **climat d'inquiétude**. Sans parler des nouvelles dispositions fiscales qui pourraient inciter quelques citoyens helvétiques à rentrer au pays plus rapidement que prévu.

La colonie française en Suisse, pour sa part, compte un peu plus de 46 000 personnes, soit environ 5 % des étrangers résidant dans les 26 cantons de la Confédération. Il est intéressant de constater – on pouvait d'ailleurs le supposer – que les ressortissants français résidant en Suisse sont installés pour plus de 84 % en Suisse romande. A Genève, les citoyens français représentent 37,4 % des résidents étrangers ; dans le canton de Vaud 29,3 %.

La Suisse continue en outre d'employer une nombreuse main-d'œuvre frontalière française. En 1983, la situation du marché du travail s'est dégradée au cours de l'année et le nombre des travailleurs frontaliers a globalement diminué par rapport à 1982. C'est au mois de mai que le nombre des chô-

Main-d'œuvre frontalière employée en Suisse

Effectifs recensés fin août de chaque année		
	Total général	Dont Français
1974	110 809	48 296
1975	99 373 (- 11,5 %)	43 191 (- 11,8 %)
1976	85 184 (- 16,7 %)	36 431 (- 18,6 %)
1977	83 097 (- 2,5 %)	35 322 (- 3,1 %)
1978	89 440 (+ 7,6 %)	37 451 (+ 6,0 %)
1979	91 852 (+ 2,7 %)	39 307 (+ 5,0 %)
1980	100 404 (+ 9,3 %)	42 036 (+ 6,9 %)
1981	108 988 (+ 8,5 %)	47 883 (+ 13,9 %)
1982	111 509 (+ 2,3 %)	49 030 (+ 2,4 %)
1983	105 479 (- 5,4 %)	47 320 (- 3,5 %)

meurs complets en Suisse a atteint le chiffre le plus élevé, soit 26 335, pour ensuite revenir à 24 478 en septembre. Quant au chômage partiel, qui touchait plus de 68 000 personnes au début de l'année, il a nettement diminué et n'en touchait plus que 40 000 au début de l'automne.

En dépit de cette évolution, la variation du nombre des saisonniers a été relativement faible lors de l'année écoulée. 8 400 ressortissants français ont travaillé en Suisse en 1983 en tant que saisonniers ; ils avaient été 8 600 en 1982.

Quant aux frontaliers français, qui occupaient 47 320 postes de travail en Suisse à la fin du mois d'août 1983, leur part au total des emplois de frontaliers en Suisse a moins diminué que celle des autres catégories nationales (- 6,9 %). Ceci semble dû à leur répartition dans des secteurs où les entreprises se révèlent plus résistantes face à la récession (industries chimiques, banques, etc.).

Au sujet des naturalisations, que nous évoquons d'habitude dans notre

enquête annuelle, l'introduction de l'électronique dans les administrations françaises compétentes – et ses aléas – nous prive malheureusement des données les plus récentes. Pour l'année 1982, seul le nombre des naturalisations de Suisses par décret est disponible.

Une observation des données sur une longue période (1970-1982), et par rapport à la population résidente, permet de dire que la Suisse connaît une pratique de la naturalisation plus libérale que la France : compte tenu de la différence de peuplement, le taux suisse est supérieur d'environ 70 % au taux français. On a d'ailleurs constaté un véritable engouement pour la nationalité suisse, puisqu'en moyennes annuelles, 3 500 passeports helvétiques ont été attribués durant les années 60, 10 350 durant les années 70 et 9 610 de 1980 à 1982. En 1982, sur un total de 9 761 acquisitions de la nationalité suisse (y compris les réintégrations), 717 concernaient des personnes d'origine française. La part des Français est donc de 7,3 %. Parallèlement, le nombre des Suisses naturalisés Français par décret a dépassé la centaine en 1982.

Nombre des naturalisations

	Suisses devenant Français		Français devenant Suisses
	Par décret	Par déclaration acquisitive	
1973	86	37	654
1974	76	267	775
1975	101	368	750
1976	148	390	821
1977	155	421	795
1978	110	460	620
1979	102	425	746
1980	89	476	727
1981	106	n.d.	760
1982	105	n.d.	717

LABORATOIRES ROBAPHARM

380-65-96

2, SQUARE VILLARET DE JOYEUSE
75017 PARIS



«Pour toute opération internationale? l'UBS, bien sûr.»

A l'UBS, le «service personnalisé» n'est pas un vain mot!

Dans le monde entier, les clients de l'UBS apprécient la note personnelle apportée par nos spécialistes des questions financières: prêts nationaux et internationaux, change et placements sur le marché monétaire.

Nos spécialistes se familiarisent rapidement avec les besoins spéci-

ifiques des clients. Ils s'y connaissent en matière de gestion de portefeuilles et sont à même d'offrir une assistance-conseil très étendue.

Si vous voulez accéder à toutes les ressources d'une grande banque suisse, avec un service personnalisé à tous les niveaux, adressez-vous à l'UBS.

Les opérations bancaires internationales, c'est notre affaire.



Ovomaltine®

Donne de l'énergie...

Les échanges commerciaux

Si l'on se réfère aux tendances générales observées durant les **neuf premiers mois de l'année en cours**, on peut dire que les échanges commerciaux franco-suisses ont été marqués en 1983 par une forte reprise des exportations françaises vers la Suisse et par une évolution similaire, mais plus modérée, des exportations suisses vers la France. Globalement, le commerce de la France avec la Suisse – observé sur la base des **statistiques françaises** – s'inscrit dans le même mouvement que l'ensemble du commerce extérieur français. Ainsi, à une croissance du total des importations de près de 6 % correspond une augmentation des importations en provenance de Suisse de 9 %, alors qu'à une progression du total des exportations de la France de 13 % répond une augmentation des ventes de produits français en Suisse de près de 19 %.

Cette évolution présente des aspects particulièrement intéressants pour la France, au moment où son gouvernement incite fortement les milieux d'affaires à développer leurs exportations. Il est permis de penser que l'excédent réalisé en 1983 par la France dans ses échanges avec la Suisse se situera entre 12 et 13 milliards de francs français. A fin septembre, il était déjà supérieur à celui enregistré pour les 12 mois de 1982. Une fois de plus, c'est la Suisse qui fournira à la France son excédent commercial le plus élevé. Et nous constatons avec satisfaction que de plus en plus de gens en France en ont pris conscience. Rappelons par exemple ici que dans un récent article sur le commerce extérieur de la France, l'hebdomadaire « l'Usine Nouvelle » (8-12-1983, p. 36-38) intitulait un de ses tableaux « Excédents : Merci la Suisse... ».

C'est en fait que, comme les années passées, l'excédent réalisé avec la Suisse permet à la France de compenser son déficit avec un important partenaire commercial (en 1982 : l'Union Soviétique). A fin septembre 1983, l'excédent avec la Suisse (9,43 milliards FF) dépassait de plus de 600 mio FF le déficit français avec le Japon (8,77 milliards FF).

La croissance des **ventes de produits français en Suisse** est sans doute largement due aux deux phénomènes que sont, d'une part, l'amélioration des termes de l'échange, le franc suisse en valeur pondérée (cours de change et inflation) ayant augmenté de 6 % en moyenne de 1982 à 1983, et, d'autre part, le raffermissement de la demande des consommateurs suisses. Il est intéressant de noter que les statistiques du commerce extérieur suisse

Exportations des sociétés industrielles suisses de France (1983)	En millions de FF
Bâtiment et travaux publics (ciments, ascenseurs, chauffage-climatisation)	152
Alimentation (produits, spécialités, restauration collective)	1 765
Machines et métallurgie (métaux NF, équipements industriels)	1 361
Chimie et produits pharmaceutiques	1 990
Installations et équipements électriques	248
Chaussures	80
Ensemble	5 596

(établies en franc suisse) font état d'une augmentation des importations en provenance de France de 7,7 % durant les dix premiers mois de l'année alors que le total des importations en provenance d'Europe n'a augmenté que de 4,7 %. On peut en conclure que, dans l'ensemble, les exportateurs français ont fait preuve de dynamisme et ont su tirer parti d'un marché offrant de nombreuses possibilités.

Cette constatation doit cependant être nuancée en fonction de la nature des produits exportés. Ainsi au cours des dix premiers mois de l'année, l'exportation vers la Suisse de véhicules automobiles français a diminué en volume de vente de 14,7 % par rapport à la même période de l'année précédente, alors que pour les autres marques de voitures le marché suisse ne s'est réduit que de 5 % environ. Signalons, à l'inverse, que certaines exportations françaises vers la Suisse ont augmenté cette année, de façon spectaculaire ; c'est le cas des ventes d'orge, qui ont augmenté de 47,6 % au cours des neuf premiers mois de l'année.

Quant aux **exportations suisses vers la France**, elles se sont maintenues, en termes réels, au niveau de 1982. Les conditions de change se sont dégradées pour les exportateurs suisses, alors que, simultanément, la politique conjoncturelle française avait pour effet de freiner les importations. La concurrence s'est par ailleurs exacerbée et certaines tendances au nationalisme économique ont incontestablement contribué à rendre plus difficile la vente de produits suisses en France, surtout dans le domaine des biens d'équipement.

En termes annuels, chaque Français aura acheté en moyenne en 1983 pour 290 francs français de marchandises en provenance de Suisse, alors que chaque Suisse aura acheté pour 4 500 francs français de marchandises importées de France. C'est une relation qu'il convient de ne pas perdre de vue quand il s'agit d'apprécier les échanges bilatéraux entre les deux pays.

Aux échanges commerciaux visibles il convient d'ajouter les **exportations**

françaises qui ont pour origine les sociétés industrielles à capitaux suisses implantées en France. Comme les années précédentes, nous avons procédé à une enquête par sondage auprès des principales entreprises suisses installées en France et auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises de taille moyenne. Les résultats obtenus n'ont donc pas la prétention d'englober la totalité des exportations réalisées par les filiales françaises de sociétés suisses, et sont certainement inférieurs à la réalité.

Alors qu'en 1982 nous avions évalué à 5,670 milliards de francs français le montant global des exportations réalisées par les filiales industrielles françaises de sociétés suisses, nous aboutissons pour 1983 à un total légèrement inférieur (5,596 milliards FF).

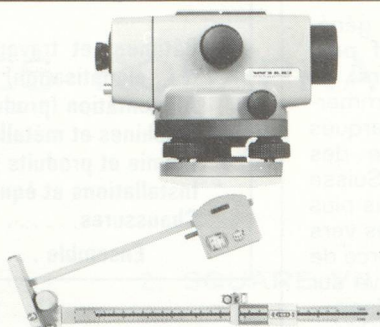
Il ne faut pas voir là, en fait, une baisse des exportations des sociétés industrielles suisses implantées en France, mais au contraire, une augmentation substantielle car les résultats de la Compagnie Électro-Mécanique (CEM), qui représentaient une part très importante du secteur « installations et équipements électriques », ne sont plus pris en compte dans notre évaluation depuis la cession par le groupe suisse Brown Boveri de sa participation majoritaire (env. 73 %) dans le capital de cette société à Alsthom-Atlantique.

En excluant la CEM de notre enquête de 1982, pour pouvoir comparer les résultats de l'époque avec ceux de cette année, on observe en effet une progression de l'ordre de 13 % des exportations des filiales industrielles françaises de sociétés suisses.

Presque toutes les entreprises interrogées nous signalent que, forcées de maintenir leurs effectifs (contrats de solidarité) et sous l'effet d'un rétrécissement du marché français, elles ont dû accepter des commandes passées par des entreprises étrangères à des conditions qu'en période de conjoncture normale elles auraient refusées. Certaines de ces commandes ont d'ailleurs été honorées à perte. Une société nous a fait part d'un arrangement qu'elle a dû

topographie • photogrammétrie • lasers • hydrométrie • informatique graphique

Niveaux • Théodolites • Tachéomètres •
Distomats • Photogrammétrie •
Lasers de chantier • Hydrométrie •
Environnement • Planimètres • Pantographes •
Coordinatographes • Coordinatomètres •
Traceurs de courbes • Compas • Dessin •



**WILD
+ LEITZ
FRANCE**

division Géométrie

86, av. du 18 Juin 1940

BP 326

92506 Rueil-Malmaison Cédex

Tél. : 732.92.13 +



MATERNA

laits en poudre
pour enfants et adultes

NORMAFRUIT

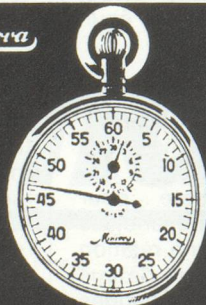
jus de fruits en ampoules
pour bébé

Société Française des laits médicaux Materna
12 rue du Bouquet de Longchamp 75116 Paris

chronos *Minerva*

industrie
laboratoires
médecine
sport

BLET



132, faubourg St-Denis PARIS (X^e)

TÉLÉPHONE COMBAT 44-16 (3 lignes groupées)

BORDEAUX - LYON - STRASBOURG - NANTES - LILLE

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales

au capital de 15 millions de francs suisses (entièrement versé)

FONDÉE EN 1869

à NEUCHÂTEL (Suisse) - 2, rue de Monruz

ASSURE TOUS LES TRANSPORTS

ET LE BRIS DE MACHINES

Directions en France

PARIS : 17, rue La Boétie - Tél. 266.11-30 - B.P. 54-08

LYON : 8, rue Président-Carnot - Tél (7) 837-50-80

BORDEAUX : 18, cours Xavier-Arnoz - Tél. (56) 52-26-72

CORRESPONDANTS ET AGENTS PAYEURS DANS LE MONDE ENTIER

prendre en 1983 avec une autre filiale du même groupe pour lui « prêter » des monteurs français qui, autrement, auraient été mis au chômage. Or le prix qu'elle obtient en échange de ce « prêt » est inférieur aux rémunérations et indemnités qu'elle paie auxdits monteurs. Ainsi, il n'est pas rare que certaines opérations avec l'étranger qui, en tout état de cause, sont génératrices de devises commerciales pour la France, se soldent en fait par des pertes sèches dans les comptes des entreprises.

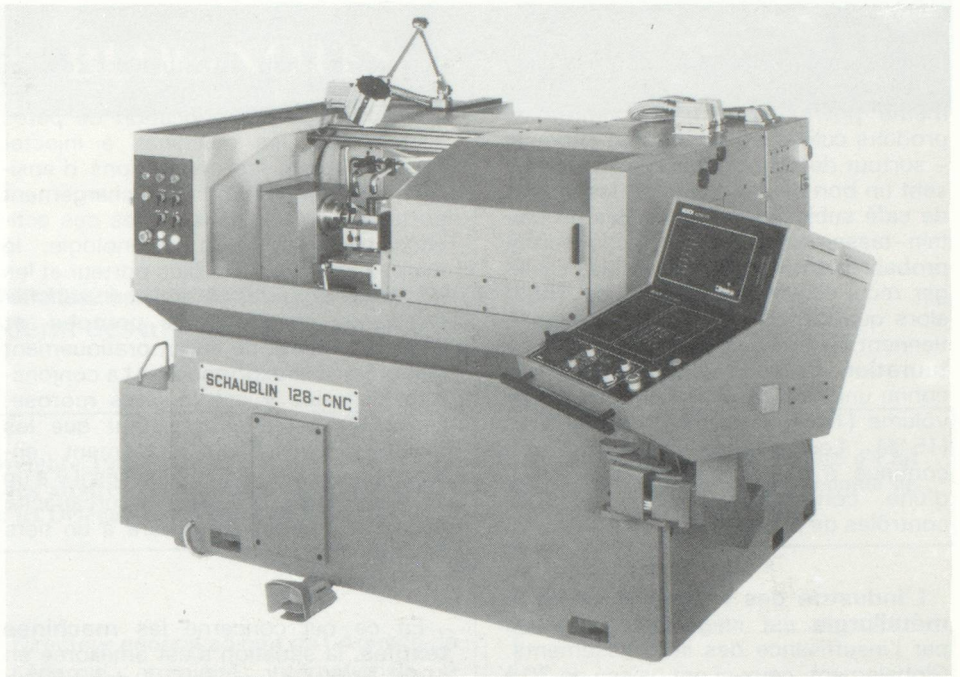
Pour résumer les quelques éléments développés jusqu'ici, on peut dire que le total des échanges commerciaux franco-suisse et des exportations des sociétés industrielles suisses en France se soldera en 1983, par un excédent au profit de la France de l'ordre de 18 milliards de francs français. Encore n'avons-nous pas pris en compte dans ce chiffre les quelque 5,2 milliards de francs français de salaires rapatriés en France par les frontaliers français travaillant en Suisse. Ainsi, en dépit de la crise qui atteint sérieusement les entreprises en amenuisant leurs réserves et leur capacité de résistance, l'année se terminera par un apport substantiel à la France. Du point de vue de la balance des paiements, l'année 1983 sera sans doute l'une des meilleures que la France aura connues dans les relations franco-suisse.

La présence industrielle

Pour les industries à capitaux suisses établies en France, l'année 1983 a été marquée par des tendances très contrastées. Si, d'une manière générale, toutes ont souffert des incertitudes conjoncturelles qui pèsent sur l'économie française, c'est à des degrés différents que les résultats des entreprises en ont été affectés. Grosso modo, les sociétés produisant des biens de consommation ont relativement bien résisté, alors que celles qui opèrent dans les secteurs des biens d'investissements ont subi de plein fouet l'effet d'une conjoncture en constante dégradation par rapport à l'année précédente.

L'effectif global des salariés employés dans des entreprises industrielles françaises dont la majorité du capital appartient à une société suisse peut être évalué, à la fin de l'année 1983, à environ 70 000 personnes. Cet effectif est en diminution d'environ 10 % par rapport à 1982, d'abord en raison du désengagement partiel de France du groupe BBC Brown Boveri, ensuite à cause de certaines réductions d'effectifs dans de grandes entreprises.

Dans le **secteur du bâtiment et des travaux publics**, la situation a évolué



Le nouveau tour à commande numérique 128 CNC présenté par Schaublin SA à l'EMO 1983 à Paris. Conçu pour le tournage de pièces de très haute précision, il intéresse particulièrement l'industrie de l'aéronautique, de l'armement et de manière générale, tous les ateliers de fine mécanique où les tolérances exigées sont exprimées en microns.

de manière différente pour les entreprises du gros œuvre et celles du second œuvre. Les entreprises de **cimenterie** ont vu leurs ventes baisser en tonnage de 8 à 9 % au cours de l'année 1983. On parle dans ce domaine d'un véritable affaissement du marché, qui ne fait que prolonger une baisse quasi-ininterrompue depuis 1972. Les *grands investissements* destinés au remplacement des installations à forte consommation d'énergie sont désormais terminés. Grâce à eux, pour la première fois, les prix de production sont en baisse par rapport à l'année précédente. Mais malgré ce facteur favorable le cash-flow des entreprises est fortement inférieur à celui de l'exercice antérieur ; les résultats sont mauvais dans l'ensemble et l'année se terminera avec des pertes. La situation est d'autant plus sérieuse que subsistent de fortes surcapacités dans la branche et que des fermetures d'usines et des licenciements collectifs vont très probablement se révéler nécessaires. Dans la branche du **second œuvre**, la situation est meilleure dans la mesure où les possibilités de diversification offertes sont plus nombreuses. Ainsi, le **secteur du chauffage et de la climatisation** bénéficie des incitations aux économies d'énergie et des nouveaux procédés de télégestion informatique des installations. Alors qu'il y a un an les tendances étaient encore assez nettement orientées à la baisse, on semble être arrivé à une stabilisation à la fin de 1983. Par contre, le chiffre d'affaires des entreprises du **secteur « ascenseurs »** est en diminution de 15 % par

rapport à fin 1982, et une nouvelle baisse de 5 % est prévue pour 1984. Comme dans les cimenteries, le rétrécissement du marché est quasiment ininterrompu depuis une dizaine d'années : au plus haut (1973/74), le marché français portait sur 15 000 ascenseurs en douze mois ; il n'est plus aujourd'hui que de 7 000 ascenseurs par an environ. Si les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics ont résisté tant bien que mal à une dégradation aussi marquée du marché, c'est au prix d'un intense effort de rationalisation, de diversification et d'exportation. Les revenus encaissés par les maisons-mères en Suisse ont fortement diminué, voire complètement disparu. Mais les réponses recueillies donnent l'impression qu'en dépit de la persistance d'un climat maussade, qui engage certaines sociétés à s'orienter vers un « profil de survie », la volonté de tenir ne s'est pas estompée. On s'attend cependant à devoir faire de nouveaux sacrifices.

Dans l'**industrie alimentaire** et la restauration collective, les sociétés suisses implantées en France font état d'un exercice dans l'ensemble satisfaisant. La progression en tonnage des ventes de produits alimentaires est estimée à 4 %, celle du chiffre d'affaires à 14 %. Ainsi, l'un dans l'autre, l'année 1983 aura été une assez bonne année pour l'industrie alimentaire suisse en France, même si l'évolution des marchés par produit est inégale. Le marché des aliments pour nourrissons est ca-

ractérisé par une très forte concurrence, exacerbée par la baisse de la natalité. La diminution des ventes de lait concentré peut être rapprochée du même phénomène. Si les ventes de produits culinaires, comme de chocolat – surtout de haut de gamme – connaissent un bon développement, les ventes de café subissent quant à elles un certain tassement. Les bénéfices seront probablement, dans l'ensemble, en léger recul par rapport à ceux de 1982, alors que les investissements se maintiennent à un niveau important. La **restauration collective**, pour sa part, a connu une progression satisfaisante en volume (10 %) et en chiffres d'affaires (15 %). Les marges, toutefois, ont continué à se contracter sous l'effet d'une concurrence accrue et des contrôles de prix.

L'industrie des machines et de la métallurgie est inégalement touchée par l'insuffisance des investissements. Globalement, ceux-ci ont baissé de 30 à 40 % dans la mécanique depuis une dizaine d'années. La concurrence est plus forte, les marges réduites à l'extrême et la solvabilité de la clientèle chaque jour plus incertaine. Dans ce climat général, les difficultés internes des entreprises ont des conséquences plus dommageables qu'en temps normal. Le fait, par exemple, qu'il soit pratiquement impossible de licencier des employés dont la prestation est insuffisante constitue un lourd handicap quand il s'agit de calculer les prix au plus juste. Ainsi, certaines protections sociales constituent-elles de véritables entraves à la performance des entreprises, particulièrement néfastes quand il faut affronter la concurrence internationale. Dans la **meunerie**, il n'y a pratiquement pas d'investissements depuis que le marché égyptien de la farine a été conquis par les meuniers américains. Situation analogue dans l'industrie des aliments composés pour les poulets,

depuis que le Brésil a pris la place de la France comme principal fournisseur de poulets de l'Irak. La situation s'est un peu améliorée en ce qui concerne les machines pour la fabrication de pâtes alimentaires, les machines à injecter sous pression, les installations d'ensilage, de chargement et déchargement portuaires. Mais, dans toutes ces activités de très haute technologie, le marché français n'est plus porteur et les résultats attendus bien peu satisfaisants. Le secteur des **pompes et moteurs diesel** ne survit pratiquement que grâce aux exportations. La conjoncture française y est toujours morose. Les chiffres d'affaires autant que les résultats s'inscrivent fortement en dessous des budgets esquivés il y a un an. Dans cette branche, la surcapacité en personnel est supérieure à un tiers des effectifs.

En ce qui concerne les **machines textiles**, la situation s'est améliorée en 1983 grâce, d'une part, à des efforts accrus en matière de diversification et, d'autre part, à des technologies nouvelles offertes à la clientèle. La « sortie du tunnel » n'est pas encore en vue, « mais on respire un peu mieux » qu'en 1982, nous a-t-il été précisé. Même son de cloche dans la métallurgie où l'industrie suisse est notamment représentée par une importante société de métaux non ferreux. Pour la première fois depuis cinq ans, celle-ci présentera un bénéfice en 1983, après avoir réduit de près de 40 % ses effectifs.

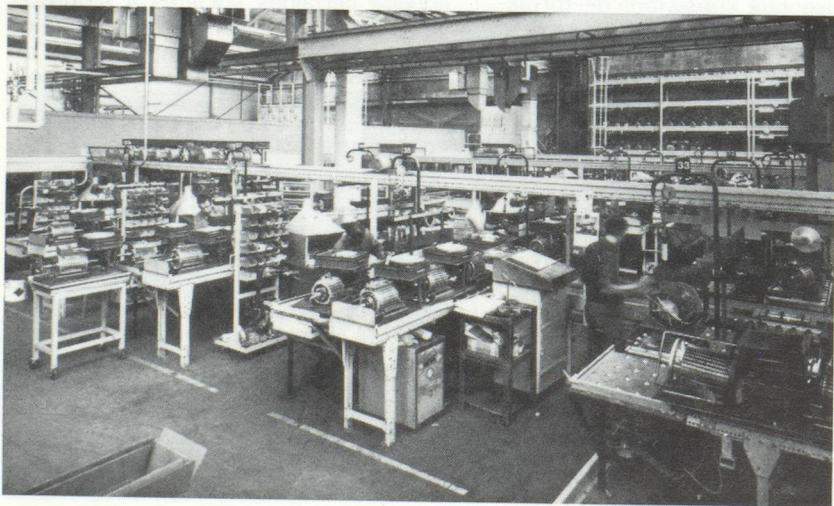
Dans l'**industrie chimique et pharmaceutique**, l'année qui s'achève aura permis d'enregistrer un volume d'affaires satisfaisant. Colorants, produits pharmaceutiques, arômes et parfums ont connu des taux de croissance en francs de 13 à 15 % ; l'agrochimie, pour sa part, est restée en retrait (+ 9 %) en raison de la forte humidité lors du pre-

mier semestre de l'année. Les prix, toutefois, restent sévèrement surveillés. C'est notamment le cas de la branche pharmaceutique, où la hausse conjoncturelle consentie n'était toujours que de 2,5 % à la fin du mois de novembre (alors qu'une deuxième hausse était officiellement promise depuis juillet). Dans ces conditions, le médicament français est le produit de consommation qui a le moins augmenté depuis une dizaine d'années. En automne, deux des trois grandes sociétés suisses de ce secteur ont accepté de signer avec les autorités françaises une convention pluri-annuelle par laquelle elles s'engagent à accroître leur activité de recherche en France, en échange d'une plus grande souplesse de l'administration en matière de prix de vente. Toutefois, même avec les faibles rallonges de prix consenties en contre-partie d'une activité d'ailleurs onéreuse, il ne semble pas que les sociétés signataires de telles conventions puissent compenser totalement l'augmentation des coûts subie en cours d'année.

Pour les entreprises du **secteur de l'équipement et des machines électriques** s'achève une « année assez difficile ». L'État et ses entreprises (PTT, EDF, SNCF) ont freiné leurs commandes et celles du secteur privé se sont à peine maintenues au niveau de 1982. Pour les seuls moteurs électriques, la demande est en baisse de 3 % d'une année sur l'autre. Cette évolution n'a pas surpris les industriels qui, d'ailleurs, ne s'attendent pas à une véritable reprise en 1984. Ici aussi, les surcapacités en personnel et en équipements de fabrication constituent un lourd handicap et l'observation des engagements pris dans les contrats de solidarité devient de plus en plus difficile.

Les entreprises industrielles françaises à capitaux suisses subissent la même conjoncture et les mêmes contraintes que les entreprises purement françaises. Mais, dans la mesure où pour certains secteurs les pouvoirs publics accordent une préférence aux sociétés françaises, les entreprises « suisses » subissent une discrimination de fait qui s'ajoute à celle du marché des changes que leur imposent leurs attaches avec une maison suisse. En temps de crise, de tels phénomènes pèsent lourd dans la vie d'une entreprise. Il serait souhaitable que, dans certaines circonstances, les pouvoirs publics en tiennent compte, notamment quand il s'agit pour ces sociétés de se défendre contre l'étouffement dû aux effectifs excédentaires. Une fois de plus, on peut affirmer que le maintien d'une forte implantation industrielle suisse en France a été favorisé par l'appui des maisons-mères en Suisse.

Atelier de montage des moteurs et de contrôle de la qualité d'une usine de la nouvelle société BBC Brown Boveri France SA.



(Photo : BBC Brown Boveri France SA)